



## Droit du travail - maison mère et horaire

Par **erratum**, le **09/02/2012** à **16:47**

Bonjour,

actuellement en poste en cdi je me pose des questions.

Je travaille en france et ma maison mère est allemande peut on m'imposer de rejoindre la maison mère ?

au niveau horaire, j'ai renégocié mes horaires il y a maintenant plus d'un an es ce considéré comme acquis ce changement ou mon employeur peut revenir aux horaires cités dans mon contrat de travail.

merci pour vos conseils.